



Mensuel d'information

Novembre 2006

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine novembre 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	157
Orge	152
Mais	163
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	108
Remoulage demi-blanc	115
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	175
Féverole	152
Tourteau de soja 48	215
Tourteau de colza	153
Tourteau de tournesol non décortiqué	124
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	285
Graine de tournesol	-
Huile de soja	556
Huile de colza	626
Mélasses de canne	147
L-Lysine	1450
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	2150
L-Tryptophane	26500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	325
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	157		
Orge	152	142	
Maïs	163	160	158
Triticale	-	154	154
Manioc 67	-	133	156
Son de blé	108	100	103
Remoulage 1/2 blanc	115		
Gluten Feed blé	-	121	121
Sol. Distillerie	-	109	114
Corn Gluten Feed	-	108	112
Pois	175	169	173
Féverole blanche	152		
T. Soja 48	215		
T. Colza	153		139
T. Tournesol argentin	-	105	124
T. Tournesol non déc.	124	105	
Gr. Colza	285	281	181
Gr. Tournesol	-	215	141
Huile soja	556	436	231
Huile colza	626	436	231
Mélasses Canne	147	74	140
L-Lysine	1450		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	2150		
L-Tryptophane	26500	5880	4073
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	325	192	0
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	285	0

Commentaires

On assiste enfin à la stabilisation du prix du blé (-1 €/t) après plusieurs mois de fortes hausses. L'orge poursuit quant à elle sa progression (+4€/t) mais s'éloigne de son prix d'intérêt en aliments croissance et unique. Les co-produits du blé sont en hausse de 5€/t. Le son de blé est exclu des formules, alors qu'à l'opposé le remoulage s'y maintient aisément.

Le pois est également exclu des formules en raison de l'augmentation de 4 €/t. C'est également un peu le cas de la graine de colza (+11€/t) qui parvient cependant à se maintenir en aliment unique. Les tourteaux de colza (-3€/t) et de tournesol (-5€/t) réapparaissent au détriment du tourteau de soja (+3€/t). Dans les formules unique et croissance pour le colza, dans la formule finition pour le tournesol. La thréonine est en baisse de 100 €/t et nous avons également réajusté le prix de la phytase microbienne.

Au bilan, le coût de revient matières premières se maintient en aliments croissance et unique (+0.2 et +0.3 €/t) mais tend à augmenter en aliment finition (+1.5 €/t), le pois ayant été remplacé par du blé et des acides aminés dans ce cas.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	663	657	552
Triticale			
Orge			142
Tourteau de soja 48	13	61	51
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	150	120	150
Mélasse de canne			
Graine de colza	12		
Féverole	50	50	50
Tourteau de colza	116	84	
T. Tournesol			29
L-Lysine HCl	3.7	3.5	3.5
DL-Méthionine	0.3	0.35	0.4
L-Thréonine	1.05	1	1.05
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	12.93	15.07	13.03
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.02	0.08	0.02
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3111	3128	3091
EN (kcal)	2238	2240	2241
EN (Mégajoules)	9.37	9.38	9.38
MAT (g)	155	161	144
Lysine (g)	9.3	9.6	8.5
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	5.1	4.7	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	160.2	163.0	159.6
Prix de 10MJ EN (€)	170.9	173.8	170.1

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	161.0 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+0.9 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Septembre	1.86
Octobre	2.79
Novembre	3.72

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCA et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement
grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
✓ Non corrosif
✓ Non volatil
✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez
Mr Calmont - Borregaard France
Tél : 06.32.60.49.56**